****

**Championnat Québécois des rallyes sanctionné par Rallye Sport Québec**

Le Championnat RSQ regroupe tous les rallyes de niveau régional du Québec. Le but est d’établir un classement parmi les participants à ces événements ayant une voiture répondant à certaines particularités technique. Nous voulons offrir un championnat régional québécois compétitif à même des événements déjà existants possédant une expertise établie. Le championnat rallye sport Québec est un championnat créer pour permettre aux Il est permis de participer tant à la partie régionale qu’à la partie Nationale d’un événement.

La série est entièrement supportée par la Canadian Association of Rallysport (CARS) et tous les événements sont sanctionnés par CARS et Rallye Sport Québec.

**Calendrier 2019**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Date | Évènement | Ville / Club |
| 1-2 février | Rallye Perce-Neige  [www.rallyeperceneige.com](http://www.rallyeperceneige.com/)  Luc Martel  [info@rallyeperceneige.com](mailto:info@rallyeperceneige.com) | Maniwaki  Club Rallye Perce-Neige |
| 28-30 juin | Rallye Baie-des-Chaleurs  [www.rallyebdc.com](http://www.rallyebdc.com/)  Jean-François Guité  [info@rallyebdc.com](mailto:info@rallyebdc.com) | New Richmond  Club Rallye Auto Baie-des-Chaleurs |
| 5-7 septembre | Rallye Défi  [www.rallyedefi.com](http://www.rallyedefi.com)  BGilles Lacroix  [info@rallyedefi.com](mailto:info@rallyedefi.com) | Montpellier  Club Autos Sport Défi inc |
| 18-19 octobre | Rallye Charlevoix  [www.rallyecharlevoix.com](http://www.rallyecharlevoix.com)  Samuel Tremblay | Clermont |

|  |  |
| --- | --- |
| **Membres du comité**  Luc Martel (Rallye Perce-Neige)  Jean-François Guité (Rallye Baie-des-Chaleurs)  BGilles Lacroix (Rallye Défi)  Samuel Tremblay (Rallye Charlevoix) | Ian Guité (Membre organisateur) |

**Classes**

Classements qui seront établis en fonction de 2 classes :

1. 4 roues motrices OPEN LIMITÉ(4RM) pilote et copilote
2. 2 roues motrices OPEN LIMITÉ(2RM) pilote et copilote
3. **Réglementation**

Afin d'être éligible au Championnat RSQ, vous devez respecter les conditions suivantes:

* 1. **Réglementation relative au Classement**
     1. La comptabilisation des points se fera selon l’article 25.1.6 du r.n.r règlement National Cars tel que reproduit ci-dessous avec les adaptations nécessaires :

«25.1.6 Le barème de pointage est le suivant:

Premier 20 pts

Deuxième 15 pts

Troisième 12 pts

Quatrième 10 pts

Cinquième 8 pts

Sixième 6 pts

Septième 4 pts

Huitième 3 pts

Neuvième 2 pts

Dixième 1 pt

Un point est aussi accordé à qui prend le départ d’un rallye, et un point à qui le termine. Ces points ne touchent que le championnat et ne s’appliquent pas au calcul de la priorité des pilotes.

25.1.7 Les vainqueurs porteront le titre de "Champion" pour l’année suivante.

25.1.8 Dans le cas de concurrents ex-aequo pour la première place dans le championnat, le compétiteur ayant gagnés dans tous les événements homologués du Championnat québécois des rallyes RSQ déterminera alors le vainqueur.

Dans le cas de concurrents ex-aequo pour la première place dans les championnats, le compétiteur ayant le plus de victoires d’événements à son actif sera déclaré vainqueur du championnat. Si l’égalité persiste, le compétiteur ayant terminé un rallye le plus de fois en deuxième position sera déclaré vainqueur. Si, de nouveau, l’égalité persiste, le compétiteur ayant terminé le plus de fois en troisième position sera déclaré vainqueur, etc., jusqu’à ce que l’égalité soit brisée. L’ultime façon de déterminer un vainqueur sera le nombre de rallyes au championnat canadien auxquels les concurrents se seront inscrits dans l’année. Si l’égalité persiste, les concurrents seront déclarés ex-Aequo.»

À noter qu’aucun nombre d’événement minimal n’est requis pour gagner le championnat.

Le classement sera affiché sur le site web de rallye sport québec au ww.RSQ.qc.ca

**Réglementation Technique**

La réglementation est identique en tout point à celle de CARS pour les classes 4 roues motrices et 2 roues motrices à l’exception des éléments suivants :

* L’utilisation de transmission de type «Dogbox» ou de type à boîte séquentielle est prohibé
  + À titre explicatif, les transmissions en «H» ( H-pattern) sont acceptées. Sont prohibées les transmissions de type Dog box et à boite séquentielle

Des trophés seront remis aux 5 premières positions de chaque catégorie lors de l’assemblée générale de rallye sport Québec. L’assemblée générale de Rallye sport Québec aura lieu en novembre 2019 à Québec. **Des trophées seront remis en 2019.** Les organisations de chaque événement peuvent souligner la performance des équipages à leur discrétion.

Pour plus d’informations communiquez avec le registraire de la série par courriel à [ChampionnatRSQ@gmail.com](mailto:ChampionnatRSQ@gmail.com)**.**